

INKANTER SANT-TEGONEC LOEGUINER

Samedi 10 décembre 2016
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 25

CONCERT BIENVENUE - RED CARDELL

Vendredi 16 décembre à 18h à la salle des fêtes, en Saint-Thégonnec.

Enfin un vrai concert de rock pour les enfants de plus de 5 ans ! Le groupe Red Cardell vous propose de vous rassembler autour des cinq continents avec cinq invités venus du monde entier pour découvrir la richesse de leur culture et leurs univers artistiques.



Les textes des chansons ont été créés après un collectage auprès des habitants du Finistère par Jean-Pierre Riou (auteur, compositeur et interprète du groupe Red Cardell) et Karin Serres (autrice) ce qui donne une dimension particulièrement sensible au spectacle. « Bienvenue » raconte l'intime, l'enfance, à travers la musique et la rencontre des cultures. Cinq invités, cinq continents pour trouver le temps de se rassembler, de partager un instant de « vivant tous ensemble ». Ces artistes participent à la création de ce concert rock aux accents africains, aux rythmes blues, aux chants slaves, aux sonorités asiatiques et aux découvertes océaniques.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En début d'année 2017 aura lieu l'opération de recensement de la population sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle. Pour mener à bien cette mission, la commune recrute 6 personnes.

La mission consiste à déposer les questionnaires de recensement dans les foyers, aider éventuellement la population à les remplir et récupérer ces questionnaires. Une nouveauté cette année, les habitants pourront répondre par Internet.

2 sessions de formation assurées par l'INSEE et la commune seront organisées et porteront sur les concepts, les procédures de recensement, procédures de collecte et règles juridiques.

Le poste requiert une disponibilité en journée, en soirée et le samedi, avec une grande souplesse dans l'organisation du travail.

Les qualités requises sont : disponibilité, rigueur, sérieux, discrétion, ordre et méthode, connaissances informatiques. Une bonne connaissance de la commune serait un plus.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature (CV et lettre de motivation) jusqu'au 12 décembre 2016 à Madame le Maire de Saint-Thégonnec-loc-Eguiner – 2 place de la Mairie – 29410 SAINT-TEGONNEC LOC-EGUINER – Tél. 02 98 79 61 06 – mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES MAIRIES

Les deux mairies de la commune de Saint-Thégonnec-loc-Eguiner seront exceptionnellement fermées le samedi 24 décembre.

Elles seront ouvertes aux horaires habituels le samedi 31 décembre.

BIBLIOTHEQUE

Noëls d'hier et aujourd'hui : du samedi 10 décembre au lundi 2 janvier, la bibliothèque accueille une exposition réalisée par les résidents de Sainte-Bernadette sur le thème de Noël. Une sélection d'ouvrages sera également disponible.

Nouveautés : Les nouveautés de décembre sont arrivées. Vous trouverez parmi les livres : Gotlib, Laurent Gounelle, Jim Fergus, romans en gros caractères... Et parmi les CD : Claudio Capéo, Coldplay, Ibrahim Maalouf...

Vacances de Noël : La bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels pendant les vacances. Fermeture exceptionnelle le samedi 31 décembre.

Horaires : Lundi 10h00-12h00/16h30-18h30; Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30; Mercredi : 14h30-18h30; Samedi : 10h00-12h00. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque.st-thegonnec@orange.fr

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

BUREAU DE POSTE

Votre bureau de Poste est fermé **jusqu'au jeudi 15 décembre** inclus, pour cause de travaux. Réouverture le vendredi 16 décembre dans les mêmes locaux, au sein d'une Maison de Services Au Public (MSAP).

Retrait des instances : Centre de courrier – Zone du Vern – 20 rue du Pontic- 29400 Landivisiau. Du lundi au vendredi : 8h30-11h / 14h-16h30 et samedi : 8h30-12h.

Services courrier et financier : Bureau de Landivisiau – 2 rue d'Arvor. Lundi et mercredi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30. Mardi : 9h-12h / 14h-17h30. Samedi : 9h-12h.

ANIMATIONS DE NOËL POUR TOUS LES ENFANTS de Saint-Thégonnec-loc-Eguiner

Le mardi 20 décembre 2016, à la salle des associations, organisées par Ti Glas et Ti ar re Yaouank, avec la participation de l'union des commerçants, des artisans et de la municipalité de Saint-Thégonnec-loc-Eguiner.

Au programme de l'après-midi :

De 15h00 à 17h30 : Photo avec le Père Noël.

De 15h00 à 17h30 : Balade en calèche avec les lutins du Père Noël et la Mère Noël.

A 16h00 : Spectacle de marionnettes avec la compagnie Rose de Sable « Le gardien du phare » (3 à 10 ans).

L'animation musicale est assurée par les Poètes à Gratter orchestrée par Michel Talandier - Vente d'objets décorés par les enfants de Ti Glas - Jeux Bretons et Maquillages - Vente de crêpes préparées par les jeunes de la passerelle 10/13 ans - Vannerie avec l'association « Osez l'osier » de Plouzévéde - Magali Grall et Cécile Wojnecki exposent leurs créations.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

RANDONNEE PEDESTRE

L'Association Saint-Thégonnec Patrimoine Vivant organise exceptionnellement sa randonnée pédestre ouverte à tous, le dimanche 18 décembre. Possibilité de choisir un parcours de 10 km environ ou un circuit de 6 km. Rendez-vous à 14 heures précises à Park an Iliz (pas de covoiturage).

GYM ADULTES

Pas de cours du 19 décembre (inclus) au 2 janvier. Reprise le mercredi 4 janvier.

CIRCULATION INTERDITE SUR LA RD 118

Du lundi 12 décembre au vendredi 16 décembre, la circulation sera interdite sur le pont au niveau de l'échangeur, de Mez Menez, de la RN 12. Les bretelles d'accès et de sorties de la RN 12 seront également fermées. Des déviations seront mises en place. L'arrêté est consultable en mairie.

LIMITATION DE VITESSE

Du lundi 12 décembre 2016 au vendredi 3 mars 2017, la vitesse sera limitée à 70 km/h, sur la RD 712, entre Coat ar C'hastell et Vallon du Pont, en raison de la réalisation des travaux d'accès à la future installation de stockage de déchets inertes. L'arrêté est consultable en mairie.

LISTES ELECTORALES

Afin de ne pas manquer les rendez-vous électoraux de 2017, les personnes récemment installées à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner sont invitées à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

Un imprimé disponible en mairie ou sur internet (service-public.fr) est à ramener complété en mairie (à l'accueil ou par courrier), auquel il faut joindre une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Les personnes qui ont changé d'adresse dans la commune sont également invitées à le signaler à la mairie. Les jeunes atteignant 18 ans avant les élections seront en principe inscrits d'office. Il est prudent de le vérifier en mairie. Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai 2017. Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017.

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale, Mme Françoise Laurent, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

Prochaine permanence le jeudi 5 janvier.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Les permanences de Yoann Dutertre en mairie de Saint-Thégonnec ont lieu un mardi après-midi sur deux, les semaines paires. Contact : 02 98 15 15 50.

Prochaine permanence le mardi 13 janvier.

NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est en ligne depuis le jeudi 3 novembre 2016. Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques.

saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

VACANCES DE NOEL A TI GLAS

Lundi 19 décembre : Décoration du centre et fabrication en pâte à sel.

Mardi 20 décembre : Matin : Maquillage et jeux collectifs – Après-midi : Animation de Noël, jeux bretons, balade en calèche, photo avec le Père Noël et spectacle de marionnettes « Rose de sable ».

Mercredi 21 décembre : Matin : Couronne de Noël – Après-midi : Contes et chants de Noël et couronne de Noël (suite)».

Jeudi 22 décembre : Matin : Le petit sapin 3/5 ans ou Tir à l'arc avec Tristan 6/10 ans – Après-midi : Boules de Noël Décoration.

Vendredi 23 décembre : Matin : Atelier des p'tits chefs (sablés et chocolat chaud) – Après-midi : Carte de Noël, goûter de Noël et le Père Noël en ballon (jeu).

Attention le programme peut être modifié si cela s'avère nécessaire. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laëtitia Jacq au 02 98 79 68 65 ou par mail : laetitia.pouliquen@epal.asso.fr.

SEJOUR SKI Ti Ar Re Yaouank

Il reste des places de disponibles pour les 10-17 ans. Le séjour se déroulera du 18 au 25 février 2017 à Allevard-les-bains en région Rhône-Alpes. Prix : 550 euros. Tristan Breton, animateur jeunesse Epal accompagnera le groupe des jeunes de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner. Si vous êtes intéressé, veuillez le contacter au 02 98 79 68 65.

DES RIDEAUX EPAIS POUR SE PROTEGER DU FROID

Les rideaux épais sont un moyen simple et peu coûteux de se protéger du froid en hiver, puisqu'ils évitent l'effet « paroi froide » que l'on ressent lorsqu'on est proche d'une fenêtre. Afin de laisser la chaleur se propager, il faut réduire le plus possible l'espace entre les fenêtres et les rideaux. Si vos radiateurs se trouvent sous vos fenêtres, vous devez éviter que les rideaux les recouvrent, en faisant un ourlet au niveau du rebord de la fenêtre. Les rideaux épais peuvent aussi séparer deux volumes afin de chauffer uniquement l'espace nécessaire, en les plaçant par exemple en bas d'un escalier ouvert ou dans un sas d'entrée.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos **projets de construction, rénovation et économie d'énergie** **38 rue du mur MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 55 47 et www.heol-energies.org**

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

S'est-il fait recenser ?

Cette obligation légale est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois

qui suivent le 16^{ème} anniversaire, muni(e) du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront également l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.